FILEASE PROTECT
Un service de protection proposé par la société FILEASE

Objet : Mise en place d'un service de protection de vos équipements loués

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du contrat de location que vous avez souscrit auprès de FILEASE, un service de protection a été mis en place afin de garantir la continuité du service tout au long de votre engagement.

Ce service, opéré par Assurent, sécurise les équipements loués et préserve le bon déroulement de votre contrat. Il est intégré aux engagements contractuels entre FILEASE et votre structure : aucune démarche n'est nécessaire de votre part.

Ce qu'il faut savoir

- Le service est mis en œuvre conformément aux conditions générales de votre contrat.
- Les garanties et modalités de fonctionnement sont disponibles sur simple demande à l'adresse suivante : **contact@assurent.fr**.
- Ce dispositif simplifie vos démarches et vous assure une protection continue.

En cas de sinistre

Si l'un de vos équipements est endommagé, volé ou ne fonctionne plus, vous pouvez le signaler en ligne dès que possible : **Déclarer un sinistre**.

Vous disposez déjà d'une assurance ?

Si vous souhaitez résilier cette assurance dans les délais impartis, merci de nous transmettre votre attestation d'assurance : **Transmettre mon attestation d'assurance**.

L'équipe FILEASE PROTECT reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

L'équipe FILEASE PROTECT